ANNEXE I. STATISTIQUES DU COMMERCE EXTÉRIEUR.

(Voir article 3.)

PARTIE I.

I. Les statistiques du commerce extérieur seront établies selon l'une des deux méthodes indiquées ci-après:

(a) Lorsque les relevés du commerce spécial sont établis seuls ou parallèlement avec les relevés du commerce général:

Les importations spéciales comprendront toutes les marchandises déclarées pour la con-Les importations spéciales comprendront toutes les marchandises de l'admission temporaire) en marchantion intérieure dans le territoire auquel s'appliquent les statistiques, ainsi que toutes les marchantion intérieure dans le territoire auquel s'appliquent les statistiques, ainsi que toutes les marchantion intérieure dans le territoire auquel s'appliquent les statistiques, ainsi que toutes les marchantions de l'admission temporaire) en marchandises déclarées (dans les conditions normales du régime de l'admission temporaire) en vue d'une transformation, d'une réparation ou d'un complément de main-d'œuvre. Le réemballa d'une transformation, d'une réparation ou d'un complément ballage, le réassortiment et le mélange ne constituent pas une transformation ou un complément de mais de main-d'œuvre.

Les exportations spéciales comprendront toutes les exportations de marchandises, produites

Les exportations spéciales comprendront toutes les exportations productions de la libra de la complément de main-d'œuvre les exportations spéciales comprendront toutes les exportations de la libra de la complément de main-d'œuvre les exportations spéciales comprendront toutes les exportations productions de la libra de la complément de main-d'œuvre les exportations spéciales comprendront toutes les exportations de la libra de la complément de main-d'œuvre les exportations productions de la libra de la complément de main-d'œuvre les exportations de la libra de la complément de main-d'œuvre les exportations de la libra de la complément de main-d'œuvre les exportations de la libra de la complément de main-d'œuvre les exportations de la libra de la complément de main-d'œuvre les exportations de la libra de la complément de main-d'œuvre les exportations de la libra de la complément de main-d'œuvre les exportations de la libra de la complément de main-d'œuvre les exportations de la libra de la complément de main-d'œuvre les exportations de la libra de la complément de main-d'œuvre les exportations de la libra de la complément de main-d'œuvre les exportations de la libra de la complément de main-d'œuvre les exportations de la libra de la complément de main-d'œuvre les exportations de la libra de la complément de main-d'œuvre les exportations de la libra de la lib la libre disposition des importateurs après avoir acquitté, le cas échéant, les droits dont elles sont partier la réparation ou le complément de main-d'œuvre sont passibles, ou qui ont reçu la transformation, la réparation ou le complément de main-d'œuvre en plassibles, ou qui ont reçu la transformation, la réparation ou le complément de main-d'œuvre en passibles, ou qui ont reçu la transformation, la reputation vue desquels elles avaient été admises en franchise temporaire.

Le commerce spécial des importations et des exportations ne doit comprendre aucune partie

Le commerce spécial des importations et des exportations ne doit comprende du trafic de transit, tel qu'il est défini au paragraphe V, 3°, ci-dessous.

Le commerce général comprend: à l'importation, tout ce qui arrive des territoires non compre dans le territoire statistique; à l'exportation, tout ce qui sort du territoire statistique pour destination extérieure. Toutefois sont exclues les marchandises en transit direct, ainsi que les marchandises en transit direct, ainsi les marchandises simplement transbordées dans les ports sous le contrôle de la douane. que destination extérieure. Toutefois sont exclues les marchandises simplement transbordées dans les ports sous le contrôle de la douane.

Les trafics: 1° de transit indirect, et 2° de transit direct (y compris les transbordements) exprimées par pays, dans des tableaux séparés. Les quantités de ces marchandises seront celle de la valor. celle de la valeur, à condition que les relevés indiquent la méthode utilisée.

tableaux spéciaux, la valeur de chaque catégorie de marchandises (suivant le cas, valeur origi-Lorsque les marchandises soumises au régime de l'admission temporaire font l'objet de alleaux spéciaux, la valeur de chaque catégorie de marchandises (suivant le cas, valeur de chaque catégorie de ca à l'entrée et à la sortie.

réexportations sont également indiquées: (b) Lorsque les relevés d'importation portent uniquement sur le commerce global et que les

Les importations globales répondront à la définition, donnée au paragraphe (a) ci-dessus, commerce général d'importation. Les exportations et les réexportations seront indiquées séparément.

Les exportations et les réexportations seront indiquees separement.

exportations comprendront toutes les sorties: 1° de marchandises produites à l'intégraphe de l'extérieur qui ont subi sur ce du territoire statistique, et 2° de marchandises venant de l'exterieur du territoire statistique, et 2° de marchandises venant de l'exterieur du territoire une transformation, une réparation ou un complément de main-d'œuvre.

Les réexportations comprendront toutes les marchandises importées à l'intérieur du terri-e station productions comprendront toutes les marchandises importées à l'intérieur du territoire statistique (à l'exclusion du transit direct et des marchandises transbordées dans les ports le contral de l'exclusion du transit direct et des marchandises transbordées dans les ports le contral de l'exclusion du transit direct et des marchandises transbordées dans les ports le contral de l'exclusion du transit direct et des marchandises transbordées dans les ports le contral de l'exclusion du transit direct et des marchandises transbordées dans les ports le contral de l'exclusion du transit direct et des marchandises transbordées dans les ports le contral de l'exclusion du transit direct et des marchandises transbordées dans les ports le contral de l'exclusion du transit direct et des marchandises transbordées dans les ports le contral de l'exclusion du transit direct et des marchandises transbordées dans les ports le contral de l'exclusion du transit direct et des marchandises transbordées dans les ports le contral de l'exclusion du transit direct et des marchandises transbordées dans les ports le contral de l'exclusion du transit direct et des marchandises transbordées dans les ports le contral de l'exclusion du transit direct et des marchandises transbordées dans les ports le contral de l'exclusion de l'ex statistique (à l'exclusion du transit direct et des marchandises transbordees dans les pour les statistiques (à l'exclusion du transit direct et des marchandises transbordees dans les pour les sous les des la douanes de la douane et ultérieurement exportées sans avoir reçu aucune transformation réparation et aucun complément de main-d'œuvre.

L'aduon et aucun complément de main-d'œuvre.

Omplée réemballage, le réassortiment et le mélange ne constituent pas une transformation ou

Le réemballage, le reassorment de main-d'œuvre. L'etablis dans les conditions déjà stipulées au paragraphe (a) ci-dessus. L'étrafic de main-d'œuvre. lis dans de transit direct (y compris les transbordements) fera l'objet de relevés séparés, de transit direct (y compris les transbordements) fera l'objet de relevés séparés,

Lorsque les conditions déja supurces au paragraphe de l'admission temporaire ront l'orsque les marchandises soumises au régime de l'admission temporaire ront l'orsque les marchandises soumises au régime de l'admission temporaire ront l'orsque les marchandises doit être indiquée dans les déclarées, les déclarées de les déclarées, les d conditions déjà stipulées au paragraphe (a) ci-dessus.

Il us déjà stipulées au paragraphe (a) ci-dessus.

Valeurs in lieu de maintenir ou d'instituer le système dit "des valeurs déclarées," c'est-à-dire valeurs in lieu de maintenir ou d'instituer le système dit "des valeurs déclarées," c'est-à-dire valeurs in lieu de maintenir ou d'instituer le système dit "des valeurs déclarées," c'est-à-dire des II. II y a lieu de maintenir ou d'instituer le système dit "des valeurs declarees, des dités l'uleurs indiquées par les importateurs et par les exportateurs (ou leurs agents dûment accrélieu Dour diquées par les importateurs et par les exportateurs (ou leurs agents dûment accrélieu Dour diquées par les importateurs et par les exportateurs (ou leurs agents dûment accrélieu Dour diquées par les importateurs et par les exportateurs (ou leurs agents dûment accrélieu Dour des les exportateurs (ou leurs agents dûment accrélieu Dour des les exportateurs (ou leurs agents dûment accrélieu Dour des les exportateurs (ou leurs agents dûment accrélieu Dour des les exportateurs (ou leurs agents dûment accrélieu Dour des les exportateurs (ou leurs agents dûment accrélieu Dour des les exportateurs (ou leurs agents dûment accrélieu Dour des les exportateurs (ou leurs agents dûment accrélieu Dour des les exportateurs (ou leurs agents dûment accrélieu Dour des les exportateurs (ou leurs agents dûment accrélieu Dour des les exportateurs (ou leurs agents dûment accrélieu Dour des les exportateurs (ou leurs agents dûment accrélieu Dour des les exportateurs (ou leurs agents dûment accrélieu Dour des les exportateurs (ou leurs agents dument accrélieu Dour des les exportateurs (ou leurs agents dument accrélieu Dour des les exportateurs (ou leurs agents dument accrélieu Dour des les exportateurs (ou leurs agents dument accrélieu Dour des les exportateurs (ou leurs agents dument accrélieu Dour des les exportateurs (ou leurs agents dument accrélieu Dour des les exportateurs (ou leurs agents dument accrélieu Dour des les exportateurs (ou leurs agents dument accrélieu Dour des les exportateurs (ou leurs agents dument accrélieu Dour des les exportateurs (ou leurs agents dument accrélieu Dour des leurs dument accrélieu des leurs dument accrélieu des leurs dument accrélieu des leurs dument accrélieu de leurs dument accrélieu de leurs dument accrélieu de leurs dument accrélie dités) pour chaque transaction particulière. En outre, afin d'assurer l'exactitude des statisles du commerce extérieur, ces valeurs seront soumises à une vérification et à un contrôle

tière III (a) Les valeurs utilisées à cet effet seront les valeurs à la frontière d'exportation (illustration de des la point de des frais de transport et d'assurance depuis ce point jusqu'à la la point de des frais de transport et d'assurance depuis ce point jusqu'à la la point de des frais de transport et d'assurance depuis ce point jusqu'à la la point de des frais de transport et d'assurance depuis ce point jusqu'à la la point de des frais de transport et d'assurance depuis ce point jusqu'à la la point de des frais de transport et d'assurance depuis ce point jusqu'à la point de des frais de transport et d'assurance depuis ce point jusqu'à la point de de de la point de de la point de de la point de la p III (a) Les valeurs utilisées à cet effet seront les valeurs à la frontière d'exportation (fron-terrestrates valeurs utilisées à cet effet seront les valeurs à la frontière d'exportations, la valeur au terrestre ou frontière maritime, selon le cas), c'est-à-dire, pour les importations, la value de départ augmentée des frais de transport et d'assurance depuis ce point jusqu'à la fontière d'inchert augmentée des frais de transport et d'assurance bord ou franco wagon à la competitions. d'ontière d'importation, et, pour les exportations, la valeur franco bord ou franco wagon à la frontière.